



## Dominique Dodier

Directrice générale

EnviroCompétences

[dominique.dodier@envirocompetences.org](mailto:dominique.dodier@envirocompetences.org)

Il n'y a pas si longtemps, plus ou moins dix ans, le recrutement se faisait majoritairement en plaçant des annonces dans la section « Carrières et professions » des quotidiens. Je m'en souviens très bien – à l'époque, il fallait sélectionner un ou des journaux en fonction du type de poste que l'on souhaitait afficher et de notre région. Nous recevions alors des dizaines, voire des centaines d'enveloppes pour les postes à pourvoir. Je garde en mémoire des heures de plaisir à ouvrir et à classer toutes ces enveloppes...

Cette époque est maintenant révolue. Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien de plusieurs générations. Il faut se mettre à la page, si nous ne voulons pas être mis au recyclage ! Il est indéniable que les réseaux sociaux et les outils qu'offre l'Internet, comme les sites d'emploi généralistes et ceux qui sont spécialisés (pensons à EnviroEmplois), doivent désormais être utilisés pour faire du recrutement.

## ● Qu'on le veuille ou non, les entreprises doivent désormais utiliser les réseaux sociaux et les sites d'emplois pour entrer en contact avec les candidats potentiels.

Parmi les réseaux sociaux à mettre à profit, on retrouve Facebook, Twitter, LinkedIn et quelques autres, moins connus. En ce qui concerne LinkedIn, voici quelques données qui vous convaincront de son importance<sup>1</sup> :

- 259 millions d'utilisateurs dans le monde ;
- 3 millions d'entreprises y ont leur page officielle ;
- 94 % des recruteurs utilisent ce réseau ;
- près de 8,7 millions d'utilisateurs au Canada ;
- environ 25 % de la population canadienne a un profil sur le site.

Créer une page d'entreprise sur les réseaux sociaux présente donc de nombreux avantages :

- cela facilite le recrutement ;
- cela rehausse la visibilité de votre entreprise et de votre marque employeur ;

- cela augmente le réseautage et les flux de communications ;
- cela fait croître la notoriété de vos produits et services, et même celle de vos ventes.

En ayant votre page d'entreprise sur LinkedIn, vous pourrez afficher vos postes, vos valeurs et votre marque employeur, recevoir des CV en réponse à des offres que vous avez affichées ou recueillir des candidatures spontanées. Vous pourrez aussi évaluer des candidats potentiels en consultant leur profil professionnel.

Qu'on le veuille ou non, les entreprises doivent désormais utiliser les réseaux sociaux et les sites d'emplois pour entrer en contact avec les candidats potentiels, car c'est là qu'ils se trouvent. Il faut rejoindre les ressources là où elles sont. Les réseaux sociaux et les sites d'emplois peuvent ainsi nous faire économiser temps et argent.

Ne négligez toutefois pas les outils plus traditionnels qui ont fait leurs preuves : les salons de l'emploi, les congrès et foires commerciales, les réseaux de contacts, les chasseurs de têtes et les firmes de recrutement. Les réseaux sociaux ne doivent pas être le seul moyen de recruter, mais plutôt s'ajouter à votre coffre à outils. Si vous n'avez pas le temps ni les ressources à l'interne pour vous aider, et si le poste offert est complexe ou l'expertise recherchée pointue, le recours à une firme spécialisée donne de très bons résultats. La présélection et le processus de sélection tout entier peuvent être ardues et essouffants. Par ailleurs, si vous voulez recruter dans la plus grande discrétion, il serait sage de ne pas le faire par Facebook.

Je crois qu'il faut mettre toutes les chances de son côté. Utiliser tous les outils s'avère souvent une stratégie gagnante pour trouver la perle rare. N'attendez pas d'avoir un poste à pourvoir pour vous créer des comptes dans les réseaux sociaux : commencez dès maintenant, faites de petits pas qui vous conduiront vers les avenues les plus efficaces. Commencez par une page d'entreprise. Au fil du temps, vous pourrez construire votre image et alimenter votre page en informations pertinentes sur votre entreprise, ce qui attirera l'attention sur vous. N'oubliez pas que d'ici 2025, le tiers de la population québécoise sera en âge de prendre sa retraite. Il vaut donc mieux se préparer et développer à l'avance sa marque employeur afin d'avoir une stratégie d'embauche efficace.

Bon recrutement ! ■

1. Landivar, Valeria (2014). 30 statistiques sur LinkedIn qui vous surprendront. *Journal Métro*, consulté le 23 septembre 2015 à l'adresse : <http://journalmetro.com/opinions/reseaux-sociaux/438377/30-statistiques-sur-linkedin-qui-vous-surprendront/>

BIENTÔT **15** ANS

**DAIGNEAULT**

AVOCATS | LAWYERS

MAÎTRES DE VOTRE ENVIRONNEMENT

**Une expertise durable**

Nous remercions tous nos clients et collaborateurs pour leur précieuse contribution à notre réussite.

[www.daigneaultinc.com](http://www.daigneaultinc.com)